

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 8 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	<u>L'an deux mille vingt-deux</u> <u>le vingt et un juin à vingt heures et trente minutes</u> Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 15 juin 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Agnès RICHARD, Estelle SIMONIN, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Delphine BACHELLERIE, Gaël MENETRIER <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Cécile CASSOU-LENS, Arnaud POLLET	

Délibération n° D22-23

OBJET : Attribution d'une subvention à l'ES CERNEX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la demande de subvention adressée à la commune et à son évaluation par la commission *Vie Associative et Cadre de Vie*, il est proposé l'attribution la subvention suivante :

Association	Montant
ES CERNEX	5 000 €

Monsieur le Maire propose l'attribution de cette subvention et rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2022 à l'article 6574.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer à l'ES CERNEX une subvention d'un montant de 5 000 €.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 22/06/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 22/06/2022
Affichée le 22/06/2022